

L'anticipation de la dépendance :

Tarif et droit d'entrée

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats (6h)

Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs

Tarif : 80 euros pour la demi-journée - 150 euros pour la journée pour les notaires et avocats

50 euros la journée pour les autres professionnels

Plan d'accès :



Ligne B - arrêt Hôtel de Ville ou Ligne A - arrêt Hôtel de Ville

Depuis la gare Saint-Jean:

À l'arrêt "Gare Saint-Jean", prendre le tram "Ligne C" direction "Cracovie", descendre à arrêt "Porte de Bourgogne", puis prendre le tram "Ligne A" direction "Le Haillan Rostand", descendre arrêt "Hôtel de Ville"

Avec le soutien de nos partenaires :



Inscription obligatoire auprès de :
Elodie Chagnaud
elodie.chagnaud@u-bordeaux.fr

Plus d'informations : <https://irdap.u-bordeaux.fr>

L'anticipation de la dépendance

Vendredi 25 mai 2018

Pôle juridique et judiciaire de Pey Berland



Direction scientifique

Jean-Marie Plazy
Professeur, Université de Bordeaux

IRDAP

Institut de recherche en droit
des affaires et du patrimoine



Anticiper la protection de la personne et du patrimoine

Sous la présidence d'Isabelle Delaquys, Conseillère près la Cour d'appel de Paris

8h45 Ouverture du colloque et propos introductifs

G. Wicker, Directeur de l'IRDAP

Jean-Marie Plazy, professeur, Université de Bordeaux

Anticiper la protection de sa personne

9h15 Les mille et une façons de protéger sa personne : retour sur les techniques d'anticipation de la protection de sa personne

Marie Lamarche, Maître de conférences-HDR, Université de Bordeaux

9h45 La conservation de la capacité juridique et le respect des droits des tiers : les nouveaux enjeux de la protection des majeurs

Gilles Raoul-Cormeil, Maître de conférences-HDR, Université de Caen

10h15 Échanges avec la salle et pause

Anticiper la protection de son patrimoine

10h45 Le mandat de protection future peut-il devenir un outil efficace de protection du patrimoine ? Les insuffisances du droit français et l'exemple belge

Nathalie Peterka, Professeur, Université Paris-Est Créteil

11h15 Les outils de l'anticipation : ce qui marche, ce qui devrait marcher, ce qui ne marche pas

Frédérique Julienne, Maître de conférences-HDR, Université de Bordeaux

11h45 L'absence d'anticipation et les affres de la gestion patrimoniale

Jean-Jacques Lemouland, Professeur, Université de Pau et des Pays de l'Adour

12h15 Échanges avec la salle

Anticiper le financement de la dépendance

Sous la présidence de Jérôme Dirou, Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Bordeaux

Les moyens d'anticipation

14h00 Le recours à l'assurance dépendance

Lydia Morlet-Haïdara, Maître de conférences-HDR, Université Paris Descartes

14h30 Avantages et contraintes de l'assurance-vie

Arnaud Simounet, Gestionnaire de patrimoine, Angély Patrimoine

15h00 Moins transmettre pour mieux se protéger

Philippe Delmas Saint-Hilaire, Professeur, Université de Bordeaux

15h30 Échanges avec la salle et pause

L'absence d'anticipation

16h00 Les financements d'appoint : contrats oubliés et contrats nouveaux

Jean-Marie Plazy, Professeur, Université de Bordeaux

16h30 Les affres de la propriété partagée

Jérôme Casey, Maître de conférences, Université de Bordeaux
Avocat au Barreau de Paris

17h00 L'absence d'anticipation et la création d'un cinquième risque

Maryse Badel, Maître de conférences-HDR, Université de Bordeaux

17h30 Échanges avec la salle

17h45 Rapport de synthèse

Anne Caron-Dégliose, Avocat général à la Cour de Cassation

